

Pôle des Personnels Enseignants
Direction des Ressources Humaines
Bâtiment 209 D
91405 Orsay Cedex

ARRETE DE COMMISSION D'ETABLISSEMENT SECOND DEGRE

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n°72-580 du 4 juillet 1972 relatif au statut particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
Vu le décret n°72-581 du 4 juillet 1972 relatif au statut particulier des professeurs certifiés ;
Vu le décret n°80-627 du 4 août 1980 relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive ;
Vu le décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur ;
Vu la délibération de la Commission de Carrières des Enseignants Chercheurs du 21 mars 2024 relative aux postes publiés au titre de la campagne emploi 2024 ;
Vu la note de service du 03-07-2023 parue dans le bulletin officiel n°30 du 27 juillet 2023 ;

L'Administrateur Provisoire de l'université Paris-Saclay

DECIDE

ARTICLE 1^{er} La constitution d'une commission d'établissement pour le poste n°324 à l'UFR de Sciences;

ARTICLE 2 La commission est composée de :

M. RUGH Hans	Président
Mme ROUBY Ophélie	Vice-Président
Mme BROISE Anne	Assesseure
M. DELACROIX-SADIGHIYAN Thomas	Titulaire
M. DURAND Guillermo	Titulaire
M. FEVRIER Tony	Titulaire
Mme RAMAGE Marie-Joelle	Titulaire
M. VALLET Bruno	Titulaire
M. CASSE Jérôme	Suppléant
M. FEVRIER Maxime	Suppléant
M. LORENZON Pierre	Suppléant
M. NAULET Zacharie	Suppléant
M. RAMOND Thierry	Suppléant

ARTICLE 3 La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orsay, le 23/04/2024


Directeur des Ressources Humaines

Renaud SIOLY